

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE

*1 quai du 1^{er} Dragons
89300 JOIGNY*

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Délibération n° FIN / 2026 / 3 : affectation des résultats 2025

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 2 février à 17h, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, 3 Quai du 1er Dragons, 89300 Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

**DATE DE LA
CONVOCATION :**
26 janvier 2026

**NOMBRE DE
DELEGUES :**
En exercice : 27
Présents : 14
Votants : 16

**SECRETAIRE DE
SEANCE :**
Frédérique COLAS

TITULAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique BOURREAU
M. Marc BOTIN, pouvoir de Simone MANGEON
M. Jean-François CHABOLLE
Mme Frédérique COLAS
M. Pascal CROU
M. Michel GRASS
Mme Nicole LANGEL
Mme Nadège NAZE, pouvoir de Jean-Luc GIVORD
M. Gilles SABATTIER
M. Nicolas SORET
M. Thierry SPAHN

SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

Mme TOULLIER Catherine
M. Laurent CHAT

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Éric BERTHAULT
M. Paul-Antoine de CARVILLE
M. Jérôme CORDIER
Mme Catherine DECUYPER
M. Grégory DORTE
M. René FOUET
M. Jean-Luc GIVORD, pouvoir à Nadège NAZE
M. Michel JOUAN
M. Sébastien KARCHER
Mme Simone MANGEON, pouvoir à Marc BOTIN
M. Luc MAUDET
M. Marcel MILACHON
M. André PITOU
M. Gilles-Maximes POIBLANC
M. Lionel TERRASSON

Vu le résultat de la section de fonctionnement et le solde de la section d'investissement du compte administratif de l'exercice 2024, s'établissant comme suit :

- Résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement : + **16 034,63 €**
- Résultat de clôture 2025 de la section d'investissement (y compris les restes à réaliser) : + **69 198,12 €**

Considérant qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement 2025 n'est nécessaire puisque le résultat 2025 de la section d'investissement est excédentaire.

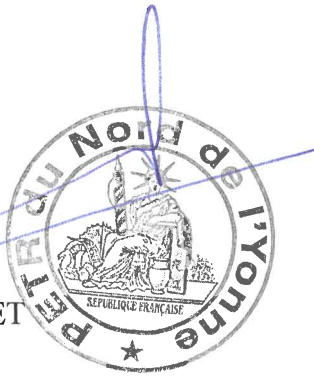
Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président,

Le comité syndical à l'unanimité :

- **PREND ACTE** qu'aucune affectation du résultat de fonctionnement n'est nécessaire.

Le Président

Nicolas SORET



La secrétaire de séance



Frédérique COLAS